



Les 4 FORMES de PARRAINAGE AEM

Quatre formes de parrainages sont possibles avec les AEM. Chacune peut convenir d'une part au mode de gestion des actions sur place et d'autre part au désir d'implication du parrain.

PARRAINAGE " TOUS PAYS "

Le parrain soutient l'ensemble des actions des AEM.

Il reçoit la lettre aux parrains et donateurs "tous pays" et la revue annuelle "le Toit".

PARRAINAGE D'UN PAYS (= SECTEUR)

Le parrain soutient les actions des AEM menées dans un pays donné.

Il reçoit la lettre aux parrains établie deux fois par an par l'équipe de secteur et la revue annuelle "le Toit".

Il peut correspondre, s'il le désire, avec l'équipe de secteur.

PARRAINAGE D'UN TOIT (= PROJET)

Le parrain choisit de soutenir particulièrement un centre local ou une entité au sein d'un centre local (exemple : une classe d'une école). Il reçoit deux fois par an des informations sur le centre en provenance des acteurs sur place. Il est invité à leur écrire à travers l'équipe de secteur AEM. L'argent versé est affecté au centre local.

Il reçoit la lettre aux parrains établie deux fois par an par l'équipe de secteur et la revue annuelle "le Toit".

PARRAINAGE D'UN ENFANT

Ce type de parrainage est exceptionnel au sein des AEM et ne concerne que des cas d'enfants très particuliers, pour lesquels un suivi individualisé est possible et souhaité par les partenaires locaux responsables de cet enfant.

Il n'y a pas actuellement d'enfant en attente d'un tel parrainage dans les Toits AEM.

TABLEAU DES DISPONIBILITES

Bangladesh	Disponible
Brésil	Disponible
Burkina-Faso	Disponible
Cambodge	Disponible
Ethiopie	Disponible
Guatemala	Disponible
Haïti	Disponible
Honduras	Disponible
Inde	Disponible
Liban	Disponible
Madagascar	Disponible
Philippines	Disponible
Sénégal	Complet
Vietnam	Complet